

ALERTE

Perte du triple A : pas d'effet immédiat sur l'OAT 10 ans et les taux de crédit immobilier

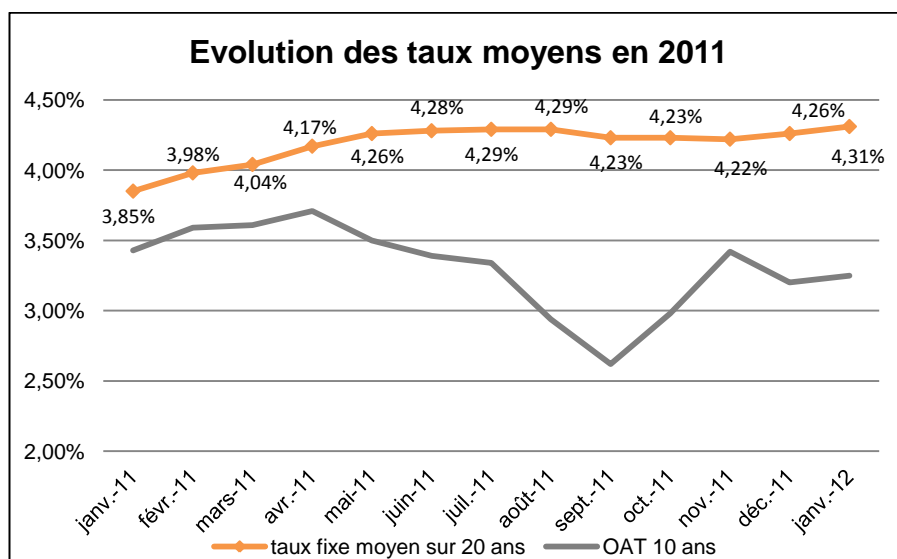
Paris, le 16 janvier 2011 – Malgré la perte du triple A, l'OAT 10 ans, taux des emprunts d'Etat à long terme, est resté quasiment stable ce jour à 3,10 %. Du côté des taux de crédit immobilier, nous n'attendons pas d'effet immédiat, les banques ayant anticipé la dégradation de la note. Toutefois compte tenu des contraintes financières des banques, une hausse modérée des taux reste le scénario privilégié.

Comme anticipé, l'agence Standard and Poor's a dégradé la note de la France le 13 janvier. **Toutefois, l'OAT 10 ans est resté quasiment stable, ressortant à 3,10 % le 16 janvier contre 3,03 % vendredi 13 janvier avant l'annonce de la perte du triple A.**

« La dégradation de la note de la France n'aura pas d'effet immédiat sur le niveau des taux des crédits immobiliers. Il convient d'attendre l'impact sur l'OAT dans les prochains jours, tout en sachant que la stratégie commerciale des banques pour conquérir des nouveaux clients emprunteurs est aussi déterminante et que les banques se financent aujourd'hui au niveau historiquement bas de 1 % auprès de la Banque centrale européenne » analyse Hervé Hatt, directeur général de meilleurtaux.com

En janvier, 45 % des banques partenaires de meilleurtaux.com ont augmenté leurs taux de 0,15 point en moyenne – contre près de 90 % en décembre – quand 37 % les ont baissés de 0,15 point.

« Nos partenaires bancaires n'ont pas modifié leurs barèmes suite à l'annonce de la dégradation de la note. Ils avaient pour la plupart anticipé la dégradation de la note en reconstituant leurs marges ces derniers mois. Ainsi, en cas de hausse - même importante - de l'OAT, ils pourraient faire le choix de ne pas la répercuter totalement. Une hausse modérée reste le scénario privilégié avec des taux encore avantageux pour les profils les moins risqués » explique Sandrine Allonier, responsable des études économiques de meilleurtaux.com.



Source : meilleurtaux.com

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de Meilleurtaux s'est étendue aux autres crédits et à l'assurance. Les services sont accessibles à partir du site Internet www.meilleurtaux.com, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 150 agences à Paris et en région.

Contacts presse

Sandrine Allonier / Franck Lethorey
Tél. : 01 41 97 98 67/ 01 41 97 99 14
communication@meilleurtaux.com
twitter.com/meilleurtauxcom